PUBLIÉ LE 29/01/2013 - MIS À JOUR LE 16/03/2021

Action corrective de sécurité concernant l’ensemble des sondes de défibrillation Isoline de la société Sorin Group

SURVEILLANCE - MATÉRIOVIGILANCE

L’ANSM a été informée par la société Sorin Group de la mise en œuvre d’une action corrective concernant l’ensemble des sondes de défibrillation Isoline. La mise en œuvre de cette action corrective fait suite à l’identification à la fin de l’année 2012 d’un mécanisme d’abrasion de l’isolant susceptible d’entraîner un défaut de délivrance de la thérapie ou la délivrance de chocs inappropriés.

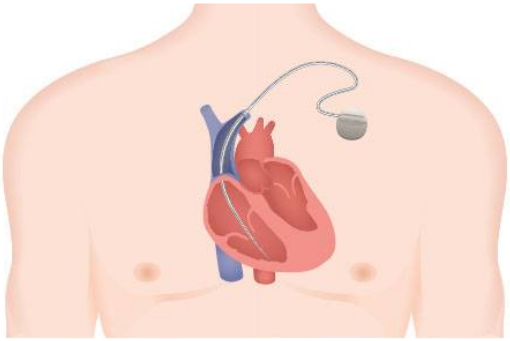
Modèles concernés : Tous (2CT6, 2CR5 et 2CR6)

Télécharger le point d'information - Action corrective de sécurité concernant l’ensemble des sondes de défibrillation Isoline de la société Sorin Group (29/01/2013)

RAPPEL DE PRODUIT - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 29/01/2013 - MIS À JOUR LE 16/03/2021

Sondes de défibrillation Isoline - SORIN GROUP

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre le 25 janvier 2013 d'une action de sécurité concernant les sondes de défibrillation Isoline effectuée par SORIN GROUP



Surveillance des sondes de défibrillation et défibrillateurs implantables

Pour en savoir plus

Télécharger l'information de sécurité de Sorin Group Sondes de défibrillation Isoline (29/01/2013)